

Communiqué

de presse



**LA DISTRIBUTION DES
BACS À DÉCHETS VERTS,
C'EST PARTI !**

15 000

bacs à déchets verts
commandés, merci
pour votre
mobilisation !

Vos bacs vous
seront livrés
progressivement
jusqu'au 27 mars !

www.syndicat-tri-action.fr



La collecte des déchets verts des habitants du territoire de Tri-Action évolue : des bacs à la place des sacs !

La collecte des déchets verts évolue pour mieux répondre aux besoins du territoire du Syndicat Tri Action : **à partir de la première semaine d'avril 2024**, la collecte des déchets verts se fera en bacs.

Les sacs en papier jusqu'ici utilisés pour la collecte ne seront plus distribués.

Des avantages multiples

Le syndicat a fait le choix de bacs spécifiques destinés à la collecte des déchets verts : ces derniers sont perforés et munis d'une grille dans le fond, ce qui permet la circulation d'air et la réduction du volume des déchets qui y sont placés dans le temps.

Les bacs permettent une utilisation plus pratique et ergonomique et améliorent ainsi les conditions de travail des ripeurs en réduisant les risques de troubles musculo-squelettiques.

Par ailleurs, les bacs sont une avancée écologique en remplaçant le jetable par du durable : ils préservent nos ressources avec une durée de vie supérieure à 10 ans, là où le sac papier est à usage unique et génère des déchets supplémentaires.

Enfin, l'avantage est économique : les sacs représentent une dépense conséquente chaque année, et demandent une gestion de stockage intermédiaire. Avec les bacs, vous avez à disposition une solution pérenne et dont le coût sera amorti en trois ans.

Commande et livraison des bacs

Les habitants ont pu commander un bac à déchets verts de 240 litres via un formulaire dédié sur le site internet du Syndicat.

Pour toute commande passée avant le 15 février, la livraison est assurée avant la 1^{ère} semaine d'avril. Pour toute commande ultérieure, la livraison sera effectuée à partir du mois d'avril.

Près de 15 000 habitants ont commandé un bac à déchets verts avant le 15 février. Les bacs sont distribués par ville, par secteur et de manière groupée progressivement.

La livraison a débuté le lundi 26 février et se déroulera jusqu'au 26 mars inclus selon le planning suivant :

- Herblay-sur-Seine : du 26 février au 1^{er} mars
- Saint-Leu-la-Forêt : du 2 au 6 mars
- Taverny : du 7 au 11 mars
- Beauchamp : du 12 au 14 mars
- Auvers-sur-Oise : 15 et 16 mars
- Méry-sur-Oise : 18 et 19 mars
- Pierrelaye : 20 et 21 mars
- Bessancourt : du 22 au 25 mars
- Frépillon : le 26 mars

Des agents de l'entreprise SULO assureront la livraison des bacs dans les communes. Les bacs sont déposés sur les trottoirs. Les administrés sont prévenus par SMS de la livraison de leur bac la veille avant 14 h pour une livraison le lendemain.

Livia BOUTAA

Chargée de communication et prévention déchets

01 34 18 30 13/ 07 56 16 34 47

l.boutaa@syndicat-tri-action.fr

www.syndicat-tri-action.fr

